

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LANGEAC

OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire en date du 22 octobre 2024, une enquête publique sera ouverte sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Langeac.

La personne publique responsable du projet soumis à enquête est M. Gérard BEAUD, Maire de Langeac (Mairie de Langeac, place de la Favière, 43300 LANGEAC).

À l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal approuvera la modification n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête, des avis des personnes publiques associées, et suivant l'avis du commissaire-enquêteur.

À cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Pascal MANSION, major de gendarmerie en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera en mairie de Langeac du 18 novembre 2024 au 18 décembre 2024, soit pendant 31 jours consécutifs.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales à la mairie de Langeac, aux dates et heures suivantes :

- Le 18 novembre 2024 de 10 heures à 12 heures,
- Le 05 décembre 2024 de 10 heures à 12 heures,
- Le 18 décembre 2024 de 10 heures à 12 heures.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site internet www.langeac.fr et en mairie de Langeac, aux jours et heures habituels d'ouverture.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être :

- Consignées par écrit sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie de Langeac, aux jours et heures habituels d'ouverture
- Adressées par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Langeac, place de la Favière, 43300 LANGEAC
- Formulées par courriel à l'adresse électronique suivante : urbanisme@ville-langeac.com
- Formulées lors des permanences du commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Langeac et sur le site internet www.langeac.fr, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête

Le Maire,
Gérard BEAUD.